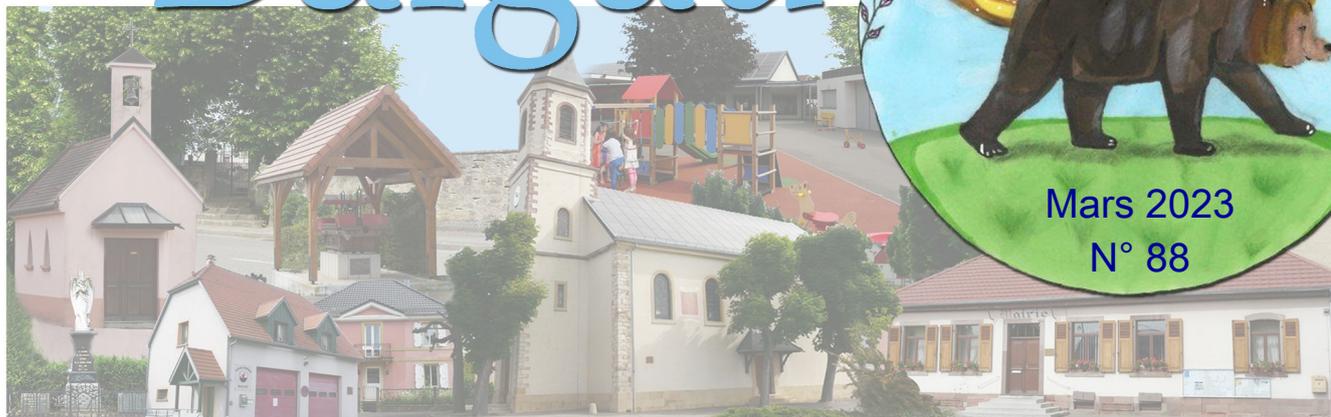




Le journal de Balgau



La commune vous informe

Travaux Mairie – salle des fêtes

Des essais d'éclairage et de valorisation de la façade de l'église seront réalisés pour remplacer le projecteur énergivore en toiture de la mairie.

Une étude est engagée pour situer l'abri bus déposé suite aux travaux sur la place nord de la mairie.

Taille d'arbres

Comme stipulé dans notre précédente édition, la taille des arbres s'est déroulée fin du mois de février sur plusieurs secteurs de la commune.

Pour rappel, si vous possédez des arbres ou des arbustes, vous êtes tenus de les faire élaguer avant qu'ils ne commencent à empiéter sur le terrain voisin. Si des branches dépassent, votre voisin peut exiger qu'une taille soit réalisée.

Par ailleurs, la loi impose une distance minimale entre la pose d'un arbre et la limite séparative : si l'arbre mesure jusqu'à deux mètres de hauteur, la distance avec la limite

doit être au minimum de 50 cm. Si la plantation est supérieure à deux mètres de hauteur, elle doit être de deux mètres.

Balayage des rues

La commune a fait l'acquisition d'une balayeuse / désherbeuse. Le nettoyage des caniveaux a débuté par la route de Bâle et se poursuivra selon un programme d'entretien en utilisant ce tout nouveau matériel.



Jumelage

Nos amis caudecostois viendront séjourner à Balgau du 13 au 18 juillet.

Pour ce faire, nous sommes à la recherche de familles pouvant accueillir de nouveaux venus.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

Autres informations

Travaux : déclaration des éléments nécessaires au calcul des taxes

Depuis le 1^{er} septembre 2022, lors de vos demandes de travaux, la partie « déclaration des éléments nécessaires au calcul des taxes » ne figure plus dans les CERFA.

Désormais, celle-ci est à effectuer en ligne via votre espace « Gérer mes biens » accessible depuis votre espace sécurisé sur le site www.impots.gouv.fr, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux au sens de l'article 1406 du code général des impôts.



Le paiement de chacune de ces taxes interviendra à l'appui des titres de perception qui vous seront adressés suite à votre déclaration, par l'administration fiscale.

Famille d'accueil pour l'été

Caritas Alsace propose à des enfants défavorisés de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles. Pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien.

Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances ! Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour.

Pour plus d'informations, contactez Caritas avant le 15 avril au 06 25 22 34 49 ou par mail afv@federacioncaritasalsace.org

Offre d'apprentissage

L'EHPAD La Roselière de Kunheim recherche :

- un **apprenti en service de restauration (CAP Commercialisation et Services en HCR)**

- un **apprenti en BAC PRO Commercialisation et Services en HCR.**

Contact EHPAD La Roselière :
Pascal Rivière – tel : 03 89 78 88 82
pascal.riviere68@laposte.net

Offre d'emploi

La Maison de la nature et du vieux canal à Hirtzfelden est à la recherche d'un animateur nature et environnement pour un poste en CDD reconductible de mars à décembre 2023.

Renseignements auprès de Emmanuelle Metz, directrice au 09.64.25.55.54

Mission Locale

La Mission Locale accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans, diplômés ou non, dans leurs démarches :

- d'orientation ou de reconversion professionnelle
- de définition de projet professionnel
- d'engagement citoyen (service civique, volontariat européen)
- d'accès à la formation continue ou de reprise d'études
- d'accès à des stages
- d'accès à l'emploi (y compris alternance).

Elle tient des permanences au siège de la Communauté de Communes de Volgelsheim ainsi qu'à l'annexe de Fessenheim.

La Mission Locale a accueilli plus de 2400 jeunes en 2021. Selon une étude, ils accompagnent principalement des jeunes âgés entre 18 et 21 ans qui vivent encore chez leurs parents ayant un niveau de formation CAP/ BEP. 64 % se déclarent peu mobiles et se cantonnent à leur commune ou à proximité dans leur recherche d'emploi.



Animations seniors

L'association Amaelles organise, en partenariat avec l'intercommunalité une sortie « carpes frites » le mercredi 29/03. Inscriptions jusqu'au 22/03 au 07 85 28 42 11.

Dimanche 26 mars,
n'oubliez pas le
changement d'heure !



À vos agendas !

Marché Paysan

Les Vendredis

de 16h à 19h
5 rue de l'Église à Balgau

Avec, entre autres, la participation de nos Balgauviens, La ferme et les Jardins du LEIENZUG ainsi que les Délices de Me WALTER

Exposition

11 et 12 mars

de 10 h à 18h
Exposition d'artistes amateurs
Le temps de vivre
Salle des fêtes de Heiteren

Relais petite enfance

Mercredi 15 mars

18h30 au siège de la Communauté de Communes à Volgelsheim
« Bébé mode d'emploi »

Vendredi 17 mars

9h à 11h 2 rue du Rhin à Fessenheim
Café des parents : Encourage la confiance en soi de son enfant
Renseignements et inscription au 03 89 72 27 77
relais.pe@alsacerhinbrisach.fr

Loto de la gendarmerie

Samedi 19 mars

à 14h salle des fêtes d'Obersaasheim

E Frierhjoer fer unsri Sproch

Samedi 25 mars

à 20h15 salle des fêtes de Blodelsheim
Chants, théâtre, folklore
Entrée gratuite

Not'en chœur

Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril

Concert de Not'en chœur
Salle des fêtes de Fessenheim
Réservation au 06 79 96 55 98

Etat civil

Décès

Raymond FRICKER
le 28 février